

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

252e SEANCE

BALE, LE MARDI 12 FEVRIER 1991 A 9 HEURES 30(1)

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 251e séance(2).
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le Sous-comité de politique des changes (Monitoring) et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(3).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois du janvier et des premiers jours de février 1991(4).
- IV. Union économique et monétaire(5).
- V. Evolution récente de l'utilisation de l'écu privé et questions de politique(6).
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- (1) La séance se poursuivra probablement jusqu'au déjeuner.
 - (2) Le projet de procès-verbal sera diffusé incessamment.
 - (3) Les documents (graphiques, tableaux de la "concertation" et Série mensuelle de statistiques) seront préparés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - (4) Le projet de rapport, préparé par le Secrétariat et mis au point par le groupe de concertation, sera diffusé aux Gouverneurs à Bâle.
 - (5) Les Gouverneurs discuteront principalement des suites à donner à la première session de la Conférence intergouvernementale et des travaux à mener pour compléter le projet de Statuts du SEBC.
 - (6) Sur la base d'un rapport du Sous-comité de politique des changes qui sera diffusé incessamment.